

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY**  
**Siège : Rue des 4 éléments - Pompey**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

**Séance du 19 juin 2018**

Le Conseil de Communauté du Bassin de Pompey s'est réuni en séance ordinaire, le 19 juin à 20h30, à L'Espace Multi Services Intercommunal, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président, après convocation légale adressée le 13 juin 2018. Le secrétariat de séance a été tenu par M. MACHADO (Bouxières-aux-Dames).

<b>Présents</b>	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME LOZINGUEZ – M. MACHADO
<i>Champigneulles</i>	MME PLAYE – MME SCHREIBER – MME SCHWARZ – M. VERGANCE
<i>Custines</i>	MME HENRY
<i>Faulx</i>	MME LEPRUN (suppléante de M.GRANDIEU)
<i>Frouard</i>	M. BARTOSIK – M. BECKER – M. GRANDBASTIEN – MME ROTA – M. TRANCHINA
<i>Lay-St-Christophe</i>	MME BEGORRE-MAIRE – M. MEDART
<i>Liverdun</i>	M. DOSE – M. HUET
<i>Malleloy</i>	MME DOUGOUD
<i>Marbache</i>	M. MAXANT
<i>Millery</i>	M. BERGEROT
<i>Pompey</i>	M. TROGRIC – MME GEOFFROY – M. KUHN
<i>Saizerais</i>	M. HALLIER
<b>Absents représentés</b>	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	M. LAPORTE à M. MACHADO
<i>Champigneulles</i>	M. FELICANI à M. VERGANCE M. DETHOU à MME SCHREIBER M. MARLIN à MME PLAYE
<i>Custines</i>	M. JULIEN à MME HENRY
<i>Frouard</i>	MME DROUOT à M. GRANDBASTIEN MME FOUET à M. TRANCHINA
<i>Liverdun</i>	MME GUENSER à M. DOSE
<b>Excusés</b>	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME RASCAGNERES-GARCIA
<i>Custines</i>	M. VERY
<i>Liverdun</i>	M. BERNARDO – MME DILLMANN – M. KOCH
<i>Montenoy</i>	M. POINT
<i>Pompey</i>	MME VILLEMIN – M. FALCETTA

**N°30 – DB du 19/06/2018**

**Rapporteur : MME HENRY**

**Festival du conte 2018 – Versement d'une subvention**

Le Festival du Conte « Les Colporteurs d'Histoires » se déroulera pour sa 11<sup>ème</sup> édition sur le territoire du Val de Lorraine du 12 au 27 octobre 2018.

Le festival « Les Colporteurs d'histoires » a pour objectif de diffuser et de promouvoir l'art oral conté par le biais d'une programmation accessible au plus grand nombre sur le territoire du pays du Val de Lorraine et de tisser des liens, notamment au sein du collectif d'organisateur.

Le festival s'emploie à toucher tous les publics en investissant le champ de la petite enfance, les écoles, les collèges, en passant aussi par les veillées chez l'habitant, ou encore les balades contées. Enfin, le festival propose à chaque édition des rencontres, des ateliers et des formations.

**Sa coordination est confiée** depuis 2010 à la Ligue de l'Enseignement, Fédération des Œuvres Laïques de Meurthe-et-Moselle.

L'édition de 2016 avait vu se dérouler une trentaine d'actions au total (représentations tout public et scolaires, séances en direction de la petite enfance, ateliers de sensibilisation et formations) pour 1 500 spectateurs et participants touchés.

La participation du Bassin de Pompey au sein du collectif organisateur est centrée sur des actions en direction de l'ensemble de nos structures d'accueil de la petite enfance (spectacles et formations).

Dans le cadre de l'édition 2018, en complément de la programmation du festival, un travail de coordination en direction des médiathèques et bibliothèques, communales et associatives, du territoire est par ailleurs engagé. Il vise, durant la période du festival et en partenariat avec la Médiathèque Départementale et la Ligue de l'Enseignement, à proposer des animations et des actions culturelles au sein des structures dédiées à la lecture publique qui souhaitent s'inscrire dans cette action.

Le soutien à l'oralité et la participation au festival du conte sont inscrits dans les statuts du Bassin de Pompey, traduisant la volonté de la Communauté de Communes de soutenir ce projet collectif de manière durable.

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté de soutenir l'édition 2018 du festival du conte en allouant une subvention d'un montant de 6 000 € à la Ligue de l'Enseignement.

**Je vous laisse le soin d'en délibérer.**

### Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable de la commission services à la population du 31 mai 2018,
- Après avis favorable du Bureau communautaire,

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

**DECIDE** d'apporter son concours au festival du conte 2018 par le versement d'une subvention de 6 000 € à la Ligue de l'Enseignement, Fédération des Œuvres Laïques de Meurthe-et-Moselle.

**IMPUTE** les dépenses nécessaires sur la ligne 020 6570 du budget principal 2018.

### VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance

le dit jour

---

Ont signé au registre tous  
les membres présents

---

Pour copie conforme,

Le Président



Laurent TROGRILIC